



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
BUREAU REGIONAL DE L'EUROPE
COPENHAGUE

COMITÉ RÉGIONAL DE L'EUROPE
Cinquante et unième session, Madrid, 10 – 13 septembre 2001

RÉSOLUTION

EUR/RC51/R8
12 septembre 2001
10650M
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU HUITIEME COMITE PERMANENT DU COMITE REGIONAL

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport du huitième Comité permanent du Comité régional (documents EUR/RC51/3 et EUR/RC51/3 Add.1), et les mesures proposées et les recommandations qui y figurent,

1. REMERCIE le président et les membres du Comité permanent pour leur travail au nom du Comité régional ;
2. INVITE le Comité permanent à poursuivre ses travaux sur la base des discussions tenues et des résolutions adoptées par le Comité régional à sa cinquante et unième session ;
3. PRIE le directeur régional de donner les suites voulues aux conclusions et aux propositions figurant dans le rapport du Comité permanent, en tenant pleinement compte des modifications décidées par le Comité régional à sa cinquante et unième session telles qu'elles ont été consignées dans le rapport sur la session.